



# Conseil économique et social

Distr. générale  
11 mars 2014  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

Comité de la coopération et de l'intégration économiques

### Équipe de spécialistes des partenariats public-privé

#### Sixième réunion

Genève, 23 et 24 juin 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire annoté<sup>1</sup> de la sixième réunion<sup>2</sup>

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 23 juin 2014, à 10 heures

### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales en matière de PPP: activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP, de ses centres spécialisés et du Conseil consultatif sur les PPP.
4. Examen des travaux accomplis par l'Équipe de spécialistes depuis sa cinquième réunion, tenue les 5 et 6 février 2013.
5. Plan d'activité pour le reste de l'année 2014 et propositions concernant le programme de travail pour 2015.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.

---

<sup>1</sup> Les délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations devront s'inscrire en ligne et remplir le formulaire d'inscription téléchargeable depuis le site: <http://www.unece.org/index.php?id=35048>. Avant la réunion, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, située au Portail de Pregny, 8-14 avenue de la Paix, pour se faire délivrer une plaquette d'identité. Les membres des délégations pourront obtenir un complément d'information sur le site Web de la CEE à l'adresse: <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.

<sup>2</sup> Approuvé par le Président au nom du Bureau de l'Équipe de spécialistes des partenariats public-privé.

GE.14-21244 (F) 040414 040414



\* 1 4 2 1 2 4 4 \*

Merci de recycler



## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

1. L'Équipe adoptera l'ordre du jour de sa sixième réunion.

### 2. Élection du Bureau

2. Il est rappelé qu'à sa quatrième réunion, en 2012, l'Équipe a élu M. Leo McKenna et M. Arthur Smith, respectivement du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, Coprésidents de l'Équipe de spécialistes, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012 pour une période de deux ans. L'Équipe a également élu les membres ci-après en tant que Vice-Présidents: M. Mark Romoff (Canada), M. Kamilo Vrana (Croatie), M. Bernhard Mueller (Allemagne), M. Bastary Pandji Indra (Indonésie), M. Charle Solomon (Israël), M. Sam Tabuchi (Japon), M. Zhomart Abiyessov (Kazakhstan), M. Hafiz Salikhov (Fédération de Russie) et M. Ahmet Kesli (Turquie). L'Équipe élira son bureau pour les deux prochaines années à la présente session.

### 3. **Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales en matière de PPP: activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP, de ses centres spécialisés et du Conseil consultatif sur les PPP**

3. Au titre de ce point de l'ordre du jour, l'Équipe examinera une série de documents établis sous les auspices du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP.

4. Les représentants du Conseil consultatif sur les PPP de la CEE, les Centres spécialisés affiliés au Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP et d'autres parties prenantes seront également encouragés à faire des observations sur ces documents.

5. Le programme détaillé de la réunion sera élaboré en concertation avec le Bureau et sera à la disposition des participants sur le site Web<sup>3</sup>.

### 4. **Examen des travaux accomplis par l'Équipe de spécialistes depuis sa cinquième réunion, tenue les 5 et 6 février 2013**

6. Le Président présentera aux membres de l'Équipe les principaux résultats obtenus et travaux réalisés depuis la cinquième réunion:

- a) Rapport d'activité du Centre international d'excellence en matière de PPP; et
- b) Missions consultatives et activités de renforcement des capacités.

7. Les membres de l'Équipe auront la possibilité de faire le bilan des activités réalisées et d'examiner des moyens efficaces de faire connaître les résultats obtenus.

---

<sup>3</sup> Le programme pourra être consulté à l'adresse: <http://www.unece.org/index.php?id=35048>.

## 5. Plan d'activité pour le reste de l'année 2014 et propositions concernant le programme de travail pour 2015

8. Conformément au programme de travail du Comité de la coopération et de l'intégration économiques de la CEE (CECI), tel qu'il a été arrêté à la huitième session du CECI (Genève, 12-14 février 2014), l'Équipe examinera le plan d'activité pour 2014 et soumettra des propositions concernant le programme de travail pour 2015.

9. Pendant l'exercice biennal 2014-2015 en cours, l'Équipe devrait contribuer aux activités ci-après:

a) Création de nouveaux centres spécialisés affiliés au Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP;

b) Élaboration de pratiques optimales et normes internationales en matière de PPP dans des domaines prioritaires qui contribuent aux objectifs de développement des Nations Unies énoncés dans les objectifs du Millénaire pour le développement et dans le nouveau programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 (dits objectifs de développement durable): eau et assainissement, énergie renouvelable, soins de santé, TIC, routes et bonne gouvernance. Le secrétariat compilera des projets de recommandation sur des aspects spécifiques relatifs à la bonne gouvernance dans les PPP, notamment une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption, et constituera des équipes à partir des Équipes de spécialistes en matière de PPP et d'autres parties prenantes pour l'aider à établir ces projets conjointement avec les centres spécialisés; et

c) Élaboration de supports de formation en ligne dans le domaine des PPP.

10. L'Équipe devrait également contribuer à plusieurs activités de renforcement des capacités en 2014 et 2015, notamment:

a) Des missions de consultation nationales et régionales du Conseil consultatif sur les PPP afin d'apporter des informations et de donner des conseils aux gouvernements concernant les difficultés rencontrées pour élaborer des PPP dans les pays en transition et les pays en développement;

b) Des évaluations nationales de l'État de préparation aux PPP et des activités de suivi y afférentes dans les pays en transition;

c) Des enseignements magistraux sur les PPP à l'intention des responsables de haut niveau des pays en transition;

d) Des services consultatifs et des activités de sensibilisation afin de favoriser le développement plus poussé des PPP dans les pays en transition; et

e) Des conférences et ateliers sous-régionaux et nationaux sur le renforcement des capacités et le partage des connaissances concernant les politiques qui visent à promouvoir des PPP efficaces, plus particulièrement dans les secteurs prioritaires qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement des Nations Unies: eau et assainissement, énergie renouvelable, soins de santé, TIC, routes et bonne gouvernance.

11. Les participants sont invités à faire savoir lors de la réunion si des États membres ou d'autres parties prenantes souhaitent bénéficier d'activités de renforcement des capacités dans les domaines prioritaires des travaux de l'Équipe, ou bien offrir ou accueillir de telles activités. Les demandes d'activités de renforcement des capacités et de services consultatifs soumises par des États membres seront examinées en fonction des capacités et ressources extrabudgétaires disponibles.

12. Les participants sont également invités à faire savoir lors de la réunion si des États membres et d'autres parties prenantes souhaitent offrir diverses formes d'appui extrabudgétaire (telles que des financements ou contributions en nature, y compris sous la forme de l'organisation de séminaires, de programmes de jumelage ou d'opérations de mise en réseau) pour les travaux du Centre international d'excellence en matière de PPP.

## **6. Questions diverses**

### **Dates de la prochaine session**

13. Le secrétariat propose d'organiser la septième réunion de l'Équipe de spécialistes en juin 2015. L'Équipe arrêtera les dates de ladite réunion.

## **7. Adoption du rapport**

14. L'Équipe adoptera le rapport de sa sixième réunion.

## Annexe

### Calendrier provisoire

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Lundi 23 juin 2014</b>	
10 h 00-13 h 00	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau Point 3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales en matière de PPP: activités du Centre international d'excellence de la CEE en matière de PPP, de ses centres spécialisés et du Conseil consultatif sur les PPP
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales en matière de PPP ( <i>suite</i> )
<b>Mardi 24 juin 2014</b>	
10 h 00-13 h 00	Point 3. Élaboration de normes internationales et de pratiques optimales en matière de PPP ( <i>suite</i> ) Point 4. Examen des travaux accomplis par l'Équipe de spécialistes depuis sa cinquième réunion, tenue les 5 et 6 février 2013
13 h 00-15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00-18 h 00	Point 5. Plan d'activité pour le reste de l'année 2014 et propositions concernant le programme de travail pour 2015 Point 6. Questions diverses Point 7. Adoption du rapport